

Philippe Vereestraeten

MEV ou la plus-value «escalier»

Drôle de parcours que celui de Philippe Vereerstraeten. Fils de médecin promis lui-même à une brillante carrière d'ingénieur, il envoie cette belle destinée valser par-dessus les moulins après une demi-année de candidature pour entrer en grande pompe... comme apprenti chez un fabricant de cuisines équipées et de placards. «J'ai tenu le coup sachant qu'au bout, il y avait mon accès à la profession», sourit-il. Les résultats ne se font pas attendre. Contents de son travail, de sa rigueur et d'une éthique rarement prise en défaut, des clients lui commandent des projets plus ambitieux.

En 1985, alors qu'il n'a que 21 ans, il crée MEV, sa propre entreprise de menuiserie dotée d'un splendide atelier... de 18 m². Mais dès l'année suivante, les activités connaissant une croissance linéaire, il emménage à Wavre dans un atelier de 90 m². Les commandes succèdent aux commandes et, bientôt, le nouveau lieu devient à son tour trop exigü. En 1992, Philippe Vereerstraeten fait donc construire un vaste atelier de 800 m² à Gembloux. Tout en honorant ses commandes dans le domaine de la menuiserie intérieure et du mobilier, il peaufine ses connaissances dans celui, plus spécifique, des escaliers, sa véritable marotte, et en 1995, il décide de se consacrer entièrement à la fabrication et à la pose d'escaliers en bois, un matériau qui satisfait pleinement aux trois exigences minimales auxquelles doit répondre un escalier: sécurité, praticabilité et solidité.

»»» Une certaine idée du métier

«Les escaliers, avant, tout le monde s'en foutait. Ce n'est que dans la dernière partie du XX^e siècle, avec la généralisation du chauffage central et un renforcement de l'isolation thermique des bâtiments, que les pièces de vie ont commencé à remplir plusieurs fonctions (séjour, cuisine, salle à manger). Dès lors, l'escalier a été mis en valeur dans ce volume et est peu à peu devenu un objet de décoration là où, auparavant, il se trouvait toujours soigneusement séparé des pièces de vie. Maintenant, les particuliers ont pris conscience de l'importance de cet élément

de construction et sont prêts à y mettre le prix», explique Philippe Vereestraeten. Intarissable sur le sujet, il pousse le vice – ou l'amour du métier – jusqu'à dessiner tous les plans de ses escaliers à la main, snobant les logiciels de dessin assisté par ordinateur qui constituent pourtant l'ordinaire de ses confrères. «Ces logiciels emprisonnent le concepteur dans la limite du programme fixée par l'ingénieur informaticien, lequel, faute d'expérience, ne pourrait pas concevoir un programme suffisamment souple pour envisager les petites astuces qui se présentent à chaque projet. Bien sûr, avec l'informatique, on peut fabriquer des escaliers parfaits, mais il y manquera toujours ce qui leur donne la valeur ajoutée: la main de l'artisan. Or, j'ai choisi de privilégier l'originalité au détriment du volume».

»»» Eloge de l'artisanat

Comparée à celle de ses concurrents, la production annuelle de MEV peut en effet prêter à sourire: à peine une quarantaine d'escaliers. Mais, tous sur mesure et garantis uniques. «Les clients qui viennent nous voir ont rarement une idée précise de ce qu'ils veulent. Ou alors, quand ils en ont une, elle demande bien souvent à être infléchie, soit que le modèle d'escalier ne s'intégrera pas à son environnement, soit que le volet esthétique prendra le pas sur la fonctionnalité. Or, si l'escalier est un objet décoratif par excellence, l'esthétique doit toujours servir la fonctionnalité», souligne Philippe Vereestraeten. «Je ne considère pas nos réalisations comme «artistiques», mais plutôt comme artisanales pour les raisons suivantes: une œuvre artistique n'est là que pour susciter une émotion, elle ne remplit aucune fonction pratique. Une fabrication industrielle est là pour remplir une fonction pratique sans avoir été conçue pour s'intégrer dans un contexte. En ce qui concerne une réalisation artisanale, c'est tout à fait différent. Elle doit s'adapter à un contexte et remplir une fonction pratique. Dans le cas d'un escalier, la fonction à remplir est l'ergonomie, le respect des normes et la modulation de la distribution entre les différents niveaux de l'habitation à desservir. Si le matériau utilisé est le bois, il faut bien sûr concevoir l'ouvrage en



tenant compte des qualités et défauts de ce matériau.»

On pourrait croire que les normes, l'ergonomie, le choix du matériau ou l'implantation dans la maison sont des contraintes rédhibitoires pour la conception d'un escalier. Or, si on en croit Philippe Vereestraeten, ce serait plutôt le contraire. «C'est grâce à tous ces points à respecter que l'on pourra imaginer un ensemble cohérent et la cohérence de l'ensemble donnera l'harmonie. A partir du moment où l'artisan a une bonne imagination spatiale, ce n'est pas si difficile que ça. Le reste, c'est de la technique. Personnellement, je me sers des «contraintes» pour diriger mon imagination et l'entretenir car elles sont chaque fois différentes. Cela fait 26 ans que je conçois des escaliers. J'en ai fait plus de 1.000 et à chaque projet, c'est toujours la même question qui revient: comment réaliser un escalier pratique, le plus confortable possible, s'intégrant au mieux au style de la maison, qui ne soit pas encombrant et lourd?» Si le travail artisanal coûte toujours un peu plus cher que la production industrielle, il continue pourtant à faire rêver. Pour preuve, le carnet de commandes de MEV est copieusement rempli. «J'ai un carnet de commandes de 200.000 euros en réserve... sur un chiffre d'affaires annuel de 250.000 euros, soit près d'un an de travail devant moi. Bien sûr, ce n'est pas lourd comparé à des sociétés qui produisent industriellement, mais ce n'est pas mon credo.»

Adie Frydman
www.mev.be